

DEPARTEMENT  
DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	33

**CULTURE**

**CHANGEMENT DE NOM DE L'ESPACE  
CULTUREL**

Délibération : **02.2013.012**

Transmis en préfecture le :

**21 février 2013**

Séance du : **19 février 2013**

Compte-rendu affiché le **25 février 2013**

Date de convocation  
du Conseil Municipal : **14 février 2013**

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : **33**

Président : **Monsieur CRIMIER**

Secrétaire élu : **Madame Catherine ALBERT-  
PERROT**

**Membres présents à la séance :**

Roland CRIMIER, Brigitte FERRERO, Jean-Christian DARNE, Marylène MILLET, Pierre ZACHARIE, Jean-Paul CLEMENT, Odette BONTOUX, Alain GONDET, Yves DELAGOUTTE, Mohamed GUOUGUENI, Denis LAFAURE, Dominique DUBET, Marie-Paule GAY, François VURPAS, Maryse JOBERT-FIORE, Bernadette VIVES, Michel MONNET, Yves GAVALT, Agnès JAGET, Isabelle PICHERIT, Fabienne TIRTIAUX, Marie MICHAUD, Etienne FILLOT, Alain PANTAZIAN, Gilles PEREYRON, Catherine ALBERT-PERROT, Christian ARNOUX, Corinne PRINCE, Thierry MONNET, Lucienne DAUTREY

**Membres absents excusés à la séance :**

Marie-Pierre MOREL, Guillaume COUALLIER, Yves MOLINA

**Pouvoirs :**

Marie-Pierre MOREL à Brigitte FERRERO, Guillaume COUALLIER à Marylène MILLET, Yves MOLINA à Etienne FILLOT

**Membres absents à la séance :**

\*\*\*\*\*

## **RAPPORTEUR : Madame Fabienne TIRTIAUX**

Depuis sa création en 1995, l'Espace Culturel n'a jamais réellement été baptisé. L'appellation « Espace Culturel » étant très générique et impersonnelle.

Cette appellation ne distingue pas la salle sur l'agglomération lyonnaise et ne permet pas de l'identifier. Sur le territoire même de la commune, elle ne caractérise pas la salle. Ainsi, si les Saint-Genois semblent connaître le cinéma, beaucoup ne savent pas qu'il s'agit également d'un théâtre - salle de spectacles. Cette appellation générique renvoie à un lieu de pratique d'activités artistiques et n'est donc pas en adéquation avec l'activité du lieu.

Aussi, au regard de l'évolution de la Ville, de la dynamique culturelle impulsée, mais aussi de la programmation du lieu, il est apparu nécessaire de trouver une réelle identité à l'Espace Culturel.

Dès lors une démarche participative centrée autour d'un groupe de travail composé de 15 personnes (élus, usagers, Conseil Municipal des Jeunes, artistes, techniciens) a été enclenchée afin de rechercher un nom. Après plusieurs réunions de travail et avec l'accompagnement d'un prestataire extérieur, il est proposé la dénomination de « La Mouche ».

Provenant du latin « musca » qui désigne l'insecte volant, le mot « mouche » révèle toutefois plusieurs sens comme le point noir représentant le centre d'une cible (faire mouche).

Par ailleurs, « La Mouche » revêt un caractère historique pour Saint-Genis-laval. En effet, la rivière La Mouche prend sa source à Saint-Genis-Laval et se jette dans le Rhône à Irigny, au vieux port, après avoir traversé une partie de Pierre-Bénite. Son nom serait un terme générique gaulois signifiant « source ». Pour Saint-Genis-Laval, c'est un lieu historique puisque ce serait auprès de cette source qu'une première communauté gallo-romaine se serait installée. Il y eut par la suite sur La Mouche jusqu'à sept moulins aux activités multiples (meunerie, blanchisserie, tannerie) qui firent de cette modeste rivière la véritable artère de la commune.

Aussi les habitants de Saint-Genis-Laval seront particulièrement sensibles à cette évocation et pour les publics extérieurs c'est sans doute l'évocation de l'insecte familier qui sera la plus présente. La Mouche fut aussi le titre d'un célèbre film de David Cronenberg.

Puis, la polysémie de ce nom offre bon nombre de possibilités d'interprétation, ce qui lui confère un caractère familier. Les images suggérées sont nombreuses et variées. La présence de l'article défini « la » permet d'individualiser le lieu ainsi nommé.

**La Mouche** en tant que nom d'un équipement culturel est un terme original et moderne présentant un ton un peu provocateur, voire transgressif, qui confère en fait à ce nom son caractère distinctif pour le public.

Enfin, outre la résonance de ce nom dans la toponymie locale, l'architecture du lieu (fronton et partie centrale du toit) peut rappeler les facettes d'un œil de mouche.

**En conclusion, ce nom recèle des points positifs tels le mouvement et le dynamisme (bourdonnement créatif), la liberté d'esprit et d'expression (notion d'indépendance), le lien direct avec la localité, fort caractère distinctif, et la vision multiple qui s'exprime à travers la pluralité de la programmation.**

Mesdames et Messieurs

Je vous demande de bien vouloir,

- **ADOPTER** « La Mouche » comme nouveau nom de l'Espace Culturel, à compter du mois d'août 2013.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Fabienne TIRTIAUX ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,  
Pour Extrait Certifié Conforme,  
**Le Maire,**

